

TROPHEE SARTHE – MAYENNE JEUNES 2021
Compétition territoriale sur le golf de
Le Mans Golf Club Sargé
Badge Fédéral non obligatoire

Les 30 et 31 octobre 2021

Comptant pour le mérite jeunes

FORME DE JEU : Stroke-play (de U14 à U18) - Strokeford (U12).

REPERES DE DEPART

- * drapeau blanc (catégorie U12 uniquement): 2 fois 9 trous (9 trous par jour) - départ orange.
- * joueurs classés (toutes catégories): 2 fois 18 trous (18 trous par jour) - repères de départs en fonction de la catégorie d'âge.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf.
- remplir les critères sportifs d'inscription.
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition
- La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la FF Golf avant le début de l'épreuve.

DROITS D'INSCRIPTION :

Le badge fédéral n'est pas obligatoire.

10€ pour les 2 tours et le jour d'entraînement du vendredi 23/10 (sur réservation obligatoire)
Garçons et Filles.

Envoyer votre inscription à Le Mans golf club Sargé route du golf 72190 Sargé Les Le Mans
contact ; Vladimir Miraton (Directeur) – Natacha

Joueurs (ses) membres du club 5 € (inscription à l'accueil)

En complément, vous confirmerez votre inscription par mail à l'adresse suivante :
comite72.golf@gmail.com

Mail : comite72.golf@gmail.com

La date limite d'inscription est fixée au Samedi 23 octobre 2021 minuit.

Un joueur pourra annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription. Dans cette hypothèse les frais d'inscriptions lui seront remboursés. En cas d'annulation au-delà de ce délai, les frais d'inscriptions resteront dus sauf motif justifié par des circonstances exceptionnelles soumis à l'approbation du Comité de l'épreuve.

CHAMP DE JOUEURS limité à 80.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs (ses) classés par ordre d'index puis par ordre d'arrivée des inscriptions.

Si le champ de joueurs est insuffisant (moins de 20 joueurs), le comité de l'épreuve pourra annuler le trophée.

Reconnaissance du parcours : le vendredi 29/10 /2021 (sur réservation obligatoire)
en appelant au 02 43 76 25 07

REGLES SPECIFIQUES DE L'EPREUVE

Epreuve « non fumeur ». Il est interdit au joueur de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le comité se prononcera sur une possible disqualification.

Accompagnateurs : lors de l'épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de club,... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils (40m). Toute infraction constatée donnera lieu à un avertissement. Toute infraction ultérieure sera soumise au comité pour une possible disqualification du joueur concerné.

Cadets : les cadets ne sont pas autorisés.

DEPARTS

Affichage des départs : le vendredi 29 octobre à 12h

30/10 > Tour 1 départ 9 heures

31/10 > Tour 2 départ dans l'ordre inverse des résultats à 9h

Ces heures de départs seront disponibles au secrétariat du golf, sur le tableau officiel et publiés sur le site <https://www.golfsarthemayenne.fr>.

DEPARTAGES : en cas d'égalité pour la première place de chaque série, le départage se fera en play-off mort subite sur le trou N° 18, joué immédiatement après l'arrivée des derniers joueurs.

RESULTATS ET REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le dimanche 31 octobre :
5 heures après le dernier départ suivi d'un cocktail.

Garçons : 4 Prix Brut 18 trous - 1 Prix Brut 9 trous

Filles : 4 Prix Brut 18 trous – 1 Prix Brut 9 trous

COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

Le Comité de l'épreuve est composé de 5 personnes : - Directeur du golf de Le Mans Golf Club-Sargé - Les représentants du Comité (2) – L'arbitre de la Ligue des Pays de La Loire - Un OEC du golf de Le Mans Golf Club - Sargé

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Trophée pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...)

Protocole sanitaire : à partir de 12 ans Pass sanitaire obligatoire.
Dans le contexte annuel et évolutif covid-19, ce trophée peut être modifié ou annulé.

A retourner, accompagné du règlement par chèque à :
à Le Mans golf club Sargé – Trophée Jeunes - route du golf 72190 Sargé Les Le Mans

Nom : Prénom:.....

N° de licence : Club de Licence :

Catégorie :.....Date de naissance : /...../.....

Niveau Drapeau blanc? (Si oui cocher):

Index :

Si Place au Ranking: (Rang)

Adresse :

.....
.....

N° de tél :

N° de tél portable :

Adresse électronique :@.....

Ci-joint un chèque à l'ordre de Comité Territorial Golf Sarthe Mayenne :

- 5 € Membres AS du golf de Le Mans Golf Club-Sargé
- 10 € Autres

Date de réception de l'inscription : (à remplir par le comité de l'épreuve)/.../ 2021.